

Je ne comprends pas pourquoi des producteurs ne pourraient payer le salaire minimum et être sur le même pied que les entreprises dont ils ont d'ailleurs favorisé l'établissement. Pourquoi l'éleveur ou le cultivateur, par exemple, ne serait-il pas capable de payer les mêmes salaires que les compagnies de téléphone, d'électricité, et de construction des routes? Les producteurs ont joué un grand rôle dans l'avènement de tout ce progrès et ils sont maintenant en fâcheuse posture. Nous parlons de chômage. C'est terrible de penser au nombre de chômeurs que nous avons.

• (5.00 p.m.)

Si vous vous rendez sur une ferme ou un ranch pour tenter d'embaucher un homme, vous en découvrirez les difficultés car les recettes des agriculteurs pour leurs produits n'atteignent même pas le salaire minimum. Je trouve que c'est une honte et le gouvernement devrait examiner soigneusement ces dispositions avant de se mettre à parler de ses projets concernant le principe du troupeau de base.

Les agriculteurs se trouvent en difficulté. Je l'ai vérifié très récemment dans ma propre région, qui est excellente. Dans certaines parties, j'ai eu peine à trouver un agriculteur qui pouvait réussir, à moins de financer son entreprise par une autre méthode, ou bien sa femme enseignait, ou était infirmière ou travaillait autrement pour aider à financer la ferme, ou bien l'agriculteur cumulait des charges, se livrant à d'autres travaux comme conduire un autobus scolaire, travailler à la construction, afin de conserver sa ferme. Si le gouvernement l'ignore, il devrait se renseigner. Très peu de petits cultivateurs à l'heure actuelle peuvent exploiter leur ferme de façon rentable sans obtenir des subventions, mais il ne devrait pas en être ainsi.

Si ce projet de loi est adopté, les cultivateurs seront chassés de leur ferme et je trouve que c'est honteux. J'ai examiné attentivement ce qui se passe dans la collectivité agricole et je constate que le problème découle du fait que les cultivateurs sont forcés de produire à des prix plus bas que ceux qui sont en vigueur depuis des années. Vous touchez 60c pour l'orge, 40c pour l'avoine et \$1.20 pour le blé n° 3. C'est la situation à laquelle se butte le cultivateur et le gouvernement lui rendra la vie impossible sur sa ferme. Je ne comprends absolument pas pourquoi le gouvernement n'écoute pas les gens pour se rendre compte de ce qui en est. La population de la Saskatchewan a fait connaître ses opinions hier soir et le gouvernement devrait examiner la situation à fond avant de présenter un tel projet de loi.

A mon avis, le concept du troupeau de base a été établi par réglementation. Je doute qu'il l'ait été en vertu de la loi. Selon moi, les quatre articles devraient être reportés. Ils devraient être renvoyés au comité de l'agriculture pour d'autres recommandations. Nous perdons du temps à siéger ici et à débattre un tel bill, et il est presque impossible pour la Chambre d'adopter ces dispositions qui portent sur la fiscalité agricole. Si on renvoie ces articles au comité, ce dernier pourrait présenter un rapport sensé et nous découvririons alors ce que signifie vraiment le concept du troupeau de base. Beaucoup des troupeaux de

base qui ont été établis sont des troupeaux enregistrés. Nombre de jeunes gens qui se sont lancés dans l'agriculture ces dernières années n'ont pu établir un troupeau de base et ils seront très déçus. Je ne vois pas pourquoi ils voudraient continuer et je ne comprends pas pourquoi le gouvernement ne voudrait rien y faire. Il va s'apercevoir que ces dispositions vont détruire plus d'un troupeau de race pure.

J'aimerais commenter quelque peu l'impôt sur les gains de capital qui s'appliquent aux machines usagées. Nous devons tenir compte du coût actuel des nouvelles machines par rapport à il y a trois ou quatre ans. Si un cultivateur doit s'acquitter d'un tel impôt en échangeant sa vieille machine pour une nouvelle à une époque où celle-ci lui coûtera presque deux fois plus, je ne vois pas comment il réussira à en acheter pour son exploitation.

Il n'est pas nécessaire que nous nous confinions aux Prairies mais voyons combien il est décevant pour les fils et les filles de cultivateurs de n'importe quelle région rurale de ne pouvoir continuer à exploiter la ferme familiale. C'est pour ainsi dire impossible et je ne sais pas combien pourront le faire. Plusieurs gouvernements provinciaux essaient d'aider les agriculteurs qui se trouvent dans une telle situation, mais le gouvernement fédéral détruit tous ces efforts en tentant de faire adopter un bill comme celui-ci.

Je ne vois pas pourquoi on ne reporterait que l'article 29. Il faudrait reporter les quatre articles parce qu'ils se rattachent entre eux. Je ne vois pas où le gouvernement pense s'engager avec ce genre de mesure qui porte atteinte à toute la population agricole du Canada.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Le député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. le vice-président:** Cela peut se faire uniquement avec la permission du député qui a la parole. Le député de Meadow Lake permet-il au député de Saint-Boniface de lui poser une question?

**M. Cadieu:** Je n'ai pas entendu la question, monsieur le président.

**Une voix:** Elle n'a pas encore été posée.

**M. le vice-président:** La présidence cherchait uniquement à obtenir le consentement du député.

**M. Cadieu:** Volontiers, monsieur le président.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Je voudrais poser au député de Meadow Lake une question se rapportant au troupeau de base. Quelle différence y a-t-il entre un jeune couple qui reçoit de l'aide du gouvernement provincial et lui-même, dans sa propre situation comme éleveur d'un grand troupeau de bovins? Autrement dit, le député a tout un troupeau, tandis que le jeune couple n'en n'a pas encore. Le député pourrait-il expliquer la différence entre son cas et celui de ce jeune couple?

**M. Cadieu:** Il n'y a pas de différence, en effet, car mon exploitation ne survivrait pas sans mes fils que je veux établir. Il n'y a aucune différence entre le jeune couple qui obtient un prêt du gouvernement provincial ou mes fils qui reçoivent mon aide pour se lancer en agriculture.